



**Intervention d'Alfred Marie-Jeanne,
Président de la Collectivité Territoriale de Martinique
Conférence de presse - lancement de la campagne de communication
Jeudi 02 mai 2019**

Mesdames et Messieurs,

Elus, collaborateurs et membres de la Presse.

Nous sommes à la veille d'échéance électorale européenne avec un droit de réserve officielle à partir du 6 mai.

J'ai jugé utile de faire avec vous **un point d'étape sur l'avancement des fonds européens**, dont la gestion est assurée par la Collectivité Territoriale de Martinique.

Je saisis cette occasion pour vous présenter la campagne d'information que nous allons lancer en partenariat avec l'Etat.

Sur ce sujet sensible, que n'avons-nous pas entendus ?

- Que les dossiers sont volontairement bloqués ;
- Que les administratifs ne sont pas à la hauteur ;
- Que la CTM va connaître un dégagement d'office assurément.

Certaines difficultés rencontrées ne doivent pas entraîner des remarques sentencieuses et imméritées.

Aussi convient –il de rétablir certaines vérités.

A l'heure où je vous parle, ce ne sont pas moins de

1 125 dossiers qui ont été favorablement examinés par les instances de la Collectivité : Conseil Exécutif et Assemblée Plénière, depuis ma prise de fonction en 2016.

Le montant des **aides attribuées s'élève à 450 millions d'euros**, dont :

- **319** millions d'euros au titre des FESI- les Fonds Européens Structurels et d'Investissement qui sont le FEDER/FSE/FEADER/FEAMP.
- **131** millions d'euros en fonds propres de la Collectivité.

A ces montants se rajoutent **86 dossiers pour plus de 53 M€ de FESI et 26 M€ de CTM** inscrits d'ores et déjà à l'ordre du jour des Conseils Exécutifs et de la Plénière de ce mois de mai. Et ce matin même, ont été examinés 13 dossiers pour 39 400 000 € de fonds européens et 850 000 € de fonds CTM.

En cette année 2019, il s'agira donc de poursuivre la dynamique de paiement pour atteindre et dépasser le seuil des **360 M€** de dépenses, tous programmes confondus.

Je n'ignore pas que certains opérateurs sont encore dans l'attente de décisions.

Mais il s'agit assez souvent :

- de **dossiers complexes** qui doivent être sécurisés juridiquement : A cet égard, je tiens à rappeler **l'augmentation exponentielle du nombre de contrôles** opérés à tous les niveaux (Martiniquais, Français, et Communautaire). Ces contrôles normaux sont si pesants et nombreux qu'ils entraînent ipso-facto des retards. Si aider c'est normal, contrôler l'est aussi. Si ce contrôle est trop draconien, il peut perturber le système.
- Il existe aussi des dossiers **incomplets** pour lesquels les porteurs de projets rencontrent des difficultés pour **justifier leur autofinancement**. Dans ce cas précis, ces porteurs **peuvent se faire accompagner par la CTM qui peut prendre en charge une partie de ces frais !**

Je précise sans pour autant accuser, que seuls 3 agents titulaires issus de l'administration de l'Etat ont consenti à nous rejoindre dans la mise en œuvre des programmes 2014-2020 !

Il faut tenir compte aussi de la **frilosité du secteur bancaire qui peut se comprendre et se justifier ; frilosité que nous essayons de pallier en mettant en place une ingénierie financière adaptée.**

La CTM doit tenir compte de toute cette donnée pour mieux faire connaître les possibilités et modalités de financement par les Fonds Européens. C'est pourquoi nous lançons une campagne de communication.

Cette démarche, en plus d'être une illustration concrète des initiatives soutenues par la CTM, a aussi pour but d'informer sur la diversité des projets éligibles.

Plusieurs objectifs sont ainsi visés :

- ➔ Faire connaître les fonds européens ;
- ➔ Rapprocher ces fonds du quotidien des Martiniquais ;
- ➔ Montrer la variété des réalisations et la diversité des bénéficiaires ;
- ➔ Informer sur les axes prioritaires concernés par ce type de financements ;
- ➔ Favoriser l'identification des services de la CTM qui accompagnent les porteurs de projets ;
- ➔ Faciliter les relais d'informations auprès des partenaires.

Malgré les difficultés et imprévus de toutes sortes, la Collectivité a fait face ; en ce sens, des **chefs d'entreprises ayant bénéficié** des fonds européens sont nombreux à témoigner, même si ce n'est pas une obligation de le faire. Je les remercie.

Bientôt leurs témoignages seront diffusés sur de nombreux supports : affiches, articles, dans les médias et sur les sites internet dédiés (CTM et europe-martinique.com).

Cette campagne d'information sera lancée à l'occasion de l'opération « Joli Mois de l'Europe » et se poursuivra durant tout le mois de juin.

Je serai sur le terrain les 21 et 23 mai pour rencontrer quelques bénéficiaires des fonds européens. J'ai également prévu un village d'information sur l'hélicoptère de l'Hôtel de la CTM à Cluny le 28 mai.

Nous, et j'y inclus les équipes de la CTM, mettons tout en œuvre pour que la programmation des fonds européens, jusqu'en 2020, soit une réussite.

La bonne volonté et la bonne compréhension de tous sont plus que jamais requises.

Merci de votre écoute.

Mèsi AnPil ! Mèsi AnChay !

Alfred MARIE-JEANNE
Président de la Collectivité Territoriale de Martinique